
ICANN76 | Forum de la communauté – Session pour la communauté organisée par l'ALAC : questions en suspens et le rôle de l'ODP

Jeudi 16 mars 2023 – 9h00 à 10h00 CUN

YEŞİM SAĞLAM :

Veuillez lancer l'enregistrement, s'il vous plaît.

Bonjour et bienvenue à la session communautaire organisée par l'ALAC sur les affaires inachevées et le rôle de l'ODP. Je m'appelle Yeşim Saglam et je suis la responsable de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle suit les normes de comportement attendu de l'ICANN.

Durant cette séance, les questions et les commentaires qui sont soumis dans le chat ne seront lus à haute voix que s'ils sont rédigés dans le format exigé tel qu'écrit dans le chat. Je lirai les questions et les commentaires à voix haute durant la période mise en place par le responsable de la séance.

L'interprétation pour cette session comprendra le français, l'espagnol et l'anglais. Cliquez sur l'icône d'interprétation dans Zoom et sélectionnez la langue que vous écouterez pendant cette session. Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main dans la salle Zoom et à l'appel de votre nom par l'animateur de la session, veuillez activer votre micro et prendre la parole.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Avant de prendre la parole, assurez-vous d'avoir sélectionné la langue dans laquelle vous allez parler dans le menu d'interprétation. Veuillez indiquer votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous vous exprimerez si vous parlez une langue autre que l'anglais.

Lorsque vous parlez, veuillez mettre en sourdine tous les appareils et les notifications. Veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation précise.

Cette session comprend une transcription automatique en temps réel. Veuillez noter que cette transcription n'est pas officielle et ne fait pas autorité. Pour visualiser la transcription en temps réel, cliquez sur le bouton « Close Captions » dans la boîte d'outils de Zoom.

Pour garantir la transparence de la participation au modèle multipartite de l'ICANN, nous vous demandons de vous connecter aux sessions de Zoom en utilisant votre nom complet, par exemple un prénom et un nom de famille ou un patronyme. Vous pouvez être retiré de la session si vous ne vous inscrivez pas en utilisant votre nom complet.

Sur ce, je cède la parole à Jonathan Zuck qui est le président de l'ALAC. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci à tous de participer à cette séance que nous avons appelée *Session communautaire organisée par l'ALAC : affaires inachevées et rôle de l'ODP*. Il s'agit de la suite d'une série que nous avons déjà mise en place. Dans la première, nous avons parlé du soutien aux candidats et

nous avons tenu une session sur ceci parce que ceci semblait ressortir de manière inachevée du groupe de travail des sessions du SubPro. La séance suivante portait sur les génériques fermés. Nous avons les résultats de cela.

Le sujet devait être celui des enchères car il s'agissait de la prochaine étape de cette série sur les affaires inachevées. Puisqu'il y a eu le travail de l'ODP et que ces deux thématiques sont devenues de nouveaux groupes de travail – je sais qu'ils ont tous des noms spécialisés qui ont été créés par les équipes qui travaillent sur ces questions – maintenant, on a pensé qu'il serait intéressant d'avoir une conversation plus généralisée, à savoir comment cet ODP comble cette carence. La communauté voulait savoir comment cette décision a été explorée par le Conseil d'Administration. On voulait parler du processus en général et essayer de comprendre comment les gens pensent. Je pense que c'est le début de la conversation.

On peut parler des panélistes, savoir comment ils ont été choisis. Ce sont des personnes qui étaient incluses dans le processus. Il s'agissait de bonnes personnes pour pouvoir discuter des implications de ce groupe. Il y a Becky Burr qui est au Conseil d'Administration. Il y a aussi Lars qui travaille à ICANN Org. Il y a Heather Forrest qui est l'ancienne présidente de la GNSO, elle était aussi la liaison des SubPro pour les services juridiques. Alan Greenberg était président de l'ALAC auparavant et il est aussi représentant au SSAD et à la petite équipe du SSAD. Il a travaillé beaucoup aussi avec l'EPDP lorsqu'il s'agissait de discuter du RGLD. Bien sûr, nous n'avons pas besoin de vous présenter Jeff Neuman. Il est bien connu pour avoir beaucoup travaillé sur tout

cela et sur les SubPro. Il était la liaison qui venait de la GNSO. Il était coprésident du groupe de travail SubPro. Bien sûr, c'est la personne qui a le plus d'expertise sur le sujet. À tous, merci d'en avoir fait partie et d'avoir collaboré pour ce travail.

Une des questions... Excusez-moi.

On doit parler de Lars parce qu'il a écrit l'ODA. On peut tout blâmer sur Lars. Je n'avais pas sa bio devant moi, je suis désolé. Nous avons Lars Hoffmann qui est directeur sénior des recherches politiques et des programmes des parties prenantes à ICANN Org. Nous voulions voir quelqu'un du personnel qui pouvait bien sûr nous parler, nous expliquer comment nous pouvions combler les carences dont on a parlé lorsqu'il s'agissait du processus d'élaboration des politiques. Désolé d'avoir oublié Lars.

Une des premières questions que je voulais poser, je vais la diriger vers Becky : comment le Conseil d'Administration décide d'agir pour appeler les sous-groupes ? Quand quelque chose est élaboré par le Conseil d'Administration et le personnel pour agir sur une de ces questions de politique ?

BECKY BURR :

Le Conseil a beaucoup de groupes de travail et de réunions. Vous savez, il y a énormément de travail. Parfois, on essaie de consolider tout ce travail. En fait, lorsqu'une question atteint un certain point dans la communauté, lorsqu'il s'agit d'une question politique, un PDP est mis en place. Il y a du travail qui est fait entre la communauté et

l'organisation. Encore une fois, si une question est posée, le Conseil d'Administration va voir comment il peut vraiment gérer cette question. Il y a des liaisons qui travaillent, il y a différentes réunions, le nombre de personnes qui travaillaient est varié.

Il y a eu un caucus sur les SubPro qui a été écrit il y a très longtemps lorsque le groupe de travail du PDP sur les SubPro travaillait toujours. Ceci a impliqué la supervision de l'élaboration des politiques, mais c'était surtout un véhicule pour éduquer le Conseil d'Administration sur des questions qui étaient compliquées et qui allaient arriver très bientôt.

Durant une certaine période, toutes les semaines ou toutes les deux semaines, nous rentrions dans les détails d'une question spécifiques. Nous avons des appels spécifiques sur les génériques fermés, sur les préférences communautaires pour l'évaluation ; c'était vraiment pour éduquer le Conseil d'Administration. Nous avons bien sûr des liaisons qui supervisaient ce processus et nous pouvions recevoir des informations au cours des discussions. Nous avons ensuite eu différents systèmes. Nous sommes passés aux différentes questions qui étaient soulevées dans l'élaboration des politiques. Nous avons commencé à voir des commentaires sur ces politiques alors que nous étions dans ce processus d'élaboration de politiques. Si on voyait qu'il y avait une question, on soulevait cette question très tôt dans le processus et on revenait vers la communauté puisque c'est dans la communauté que la résolution est prise et faite.

JONATHAN ZUCK : Pouvez-vous nous parler du processus pour les enchères plus spécifiquement ?

BECKY BURR : Pour les enchères, le Conseil d'Administration a exprimé son inquiétude concernant surtout des enchères privées. La prochaine étape sera de dialoguer avec le conseil de la GNSO.

Le conseil de la GNSO devra communiquer avec les unités constitutives de la GNSO pour recevoir des commentaires de retour. Nous avons aussi l'avis de l'ALAC, l'avis du GAC, l'avis du SSAQ ; nous avons tous ces mécanismes qui sont mis en place et nous prendrons tout cela en compte lors de nos conversations avec le conseil de la GNSO.

Je ne suis pas encore certaine de la manière dont nous allons avancer dans ce sens. Je ne sais pas si, après toutes ces conversations, les problèmes seront résolus et que nous avancerons dans ce sens. Il est possible que le Conseil d'Administration dise : « Non, nous ne sommes pas à l'aise avec ce concept des enchères privées parce que cela pourrait avoir un impact sur le processus de candidature. » Dans ce cas-là, si le Conseil d'Administration, avant de voter sur ces questions, nous dit qu'il n'est pas tout à fait à l'aise avec cette décision, le conseil pourra modifier une politique avant qu'elle soit approuvée.

Théoriquement, le conseil peut demander un autre PDP et on peut continuer comme cela. On ne peut pas prévoir à l'avance parce que nous arrivons avec un esprit ouvert pour pouvoir communiquer avec la

communauté. Je sais que cela a été une inquiétude, mais nous allons en parler dans la résolution que vous allez entendre aujourd'hui.

Nous avons cadré cela comme une concertation avec la GNSO, parce que c'est de là que la recommandation des politiques est arrivée et c'est là que nous devons commencer. Cela ne veut pas dire que cela ne concerne pas ou qu'on ne va pas utiliser les autres véhicules que l'on trouve dans les statuts ou que les autres groupes de la communauté ne pourront pas participer à la conversation.

LARS HOFFMAN :

Juste pour ajouter quelque chose, dans l'ODA, on a dit qu'il y aurait peut-être un mérite à consulter avec les tiers, des experts, pour comprendre les enchères et surtout comment éviter des spéculations, des jeux. C'est exactement ce que le Conseil avait expliqué. C'est quelque chose qu'on pourrait considérer dans le processus de mise en œuvre et c'est ce que nous planifions de faire.

JONATHAN ZUCK :

Merci, Lars.

Je pense qu'Heather a levé la main pour parler des critères à utiliser quand il y a des reports.

HEATHER FORREST :

Oui, est-ce que vous m'entendez ?

l'ODP

JONATHAN ZUCK : Oui, tout à fait.

HEATHER FORREST : Très bien. Désolée, j'aimerais bien être avec vous, j'étais avec vous jusqu'à lundi et j'ai dû repartir en Angleterre, mais je suis quand même contente d'être là à distance.

Je veux juste quand même nous mettre en garde. Il ne faut pas amalgamer deux concepts très différents. Je vais parler en termes généraux. Parlons des enchères précisément et du concept général d'un ODP.

Les questions posées exactement ici sur les critères pour déterminer si une discussion est envoyée à la communauté ou pas ou à l'organisation sont importantes et sont distinctes. Tout d'abord, qu'est-ce que la politique et qu'est-ce que la portée et la mise en œuvre ? Et deuxième question, qu'est-ce qu'on fait avec les questions qui ne trouvent pas d'accord au sein du PDP ?

Parfois, c'est tentant de demander comment l'ODP ou même l'équipe gère cela. Mais d'après moi, ce n'est pas la bonne question. Ce n'est pas l'IRT ou l'ODP qui devrait s'en occuper, ce n'est pas à eux de combler les lacunes de politique où cela n'a pas été possible de le faire. Et d'ailleurs, cela figure à l'article 11.1 des statuts.

Ces procédures nous donnent des désignations de consensus et cela comprend l'option d'un soutien fort avec une opposition considérable, c'est-à-dire que la plupart du groupe soutient la considération, mais un grand nombre ne la soutient pas. Cette procédure nous donne aussi une

divergence, ce qu'on appelle l'absence de consensus. C'est très clair, que cela nous plaise ou non.

La GNSO est habilitée à attribuer ces désignations dans son rapport final. Ce n'est pas une erreur de le faire, ce n'est pas moi qui veux critiquer les PDP ou des dirigeants des PDP ; non, c'est tout à fait dans les règles. Mais en tant qu'organisation, pas juste la GNSO, toute la communauté, nous avons du mal à résoudre les désaccords. J'ai été présidente de la GNSO quand nous avons pris la décision de supprimer un PDP qui avait tardé et tardé avec plein de problèmes, et c'était inédit. Au bout du compte, une loi a été mise en place, donc nous avons dû forcément supprimer le PDP. Il y a un autre PDP qui a pris tant de temps que nous avons dû le reformer parce que cela s'est tellement effrité que nous n'avions plus de membres. Dans ce cas-ci, la communauté devrait parler à la GNSO. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci, c'est tout à fait pertinent, Heather.

Becky.

BECKY BURR :

Oui. Comme nous parlons de manière plus générale, plutôt que de parler de procédures ultérieures, une des questions récurrentes dans la mise en œuvre – et on entend des plaintes à ce sujet tout le temps –, ce sont les efforts de relancer des procédures de résolution de litiges. Est-ce qu'il nous faut un ODP ou pas ? C'est la question.

Parfois, le libellé des recommandations est si ambigu que tout le monde peut l'interpréter à sa façon. Nous accusons certaines personnes d'être un peu procédurières, de se lancer dans des disputes, alors qu'en fait, elles ne font qu'interpréter ce texte à leur manière. La plupart du temps, c'est innocent et il faut reconnaître que la formulation d'un PDP n'est pas assez claire et que cela peut nuire au travail de l'IRT. Je ne vois pas cela dans le rapport final des procédures ultérieures.

Je crois que le PDP des procédures ultérieures a été très clair dans son texte, dans le libellé avec le niveau de consensus et les divergences de consensus. Il nous a donné des quantités d'informations sur les lois passées qui pourraient nous aider. Et nous avons beaucoup de PDP où les gens ont accepté des formulations très ambiguës, qui ont créé des problèmes et qui ont alimenté la nécessité d'avoir un ODP.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup, Becky.

Je vois Jeff Neuman qui souhaite prendre la parole sur cette question d'ordre général.

JEFF NEUMAN :

Merci tout le monde.

Une chose qui est intéressante – et d'ailleurs j'ai posé des questions au conseil de la GNSO là-dessus – pour presque tous les points, c'est que le groupe de travail a réussi à obtenir un consensus. Mais il y a un point

qui a posé un problème, soit la divergence. C'était clair, il y avait un désaccord large.

L'histoire des enchères, c'est très intéressant parce qu'on a vu beaucoup de soutien, un soutien fort et une opposition considérable. Et le conseil, plutôt que d'envoyer cette recommandation au Conseil d'Administration, a décidé de ne pas envoyer la recommandation au Conseil d'Administration parce qu'il n'y avait pas de consensus selon eux. D'après moi, cela a nui à la communauté parce que oui, il y avait une opposition considérable, mais le soutien était également massif pour ce qui a été proposé. Et d'empêcher cela d'aller au Conseil d'Administration pour leur considération nous force presque à nous relancer dans cette résolution de litiges alors que tactiquement, le Conseil d'Administration aurait plutôt dû considérer cette proposition qui a reçu beaucoup de soutien malgré une opposition notable. Donc, le travail aurait dû être poursuivi.

Je trouve cela assez intéressant, surtout pour quelque chose qui ne demande pas ce qu'on appelle des politiques de consensus, le CP. D'habitude, c'est réservé aux politiques qui ont un retentissement sur les gTLD de patrimoine ou les bureaux d'enregistrement. Pour notre processus gTLD à partir de maintenant, c'était assez bizarre pour moi, à titre personnel, de voir qu'une recommandation avec un fort soutien, y compris une opposition aux enchères privées, ne pouvait pas aller au Conseil d'Administration « parce qu'elle n'avait pas assez de consensus ». C'est une chose qu'il faudrait garder à l'esprit pour l'avenir.

JONATHAN ZUCK :

Merci, Jeff.

Lars, d'après vous, quels étaient les plus grands obstacles pour le personnel ? Je rigolais tout à l'heure, mais on essaie de composer ce document pour le groupe de travail. Qu'en pensez-vous ?

LARS HOFFMANN :

Merci, Jeff.

Il faudrait y réfléchir. C'est un document volumineux. Il faut d'abord parler de ce qui a bien marché, de ce qui était facile. Nous avons une bonne relation, comme Becky l'a dit, avec le caucus. On a travaillé sur un grand nombre de ces questions avant, donc c'était utile pour les caucus et pour le personnel de se lancer dans les nombreuses questions et d'y réfléchir. Je crois que Karen Lentz, vice-présidente de notre équipe, a grandement contribué à travailler avec le PDP tout au long.

Je parle librement ici. Dans l'ensemble, l'orientation mise en œuvre était très utile et solide. Il faut se demander combien de recommandations sont nécessaires pour améliorer un processus. On s'est dit peut-être que le rapport pourrait être un peu plus dépouillé. Au début, c'était difficile de vraiment avoir une belle vue d'ensemble des 300 productions plus les annexes pour comprendre chacune des petites recommandations. C'était beaucoup. On aurait voulu voir vraiment plus loin, voir de plus haut ce qu'on essaie d'accomplir par rapport à la série de 2012.

Pour ajouter une petite chose, ce qui se passait, en deux mots, c'est qu'ils ont révisé la politique d'il y a quelques années et le processus également. Ce qui aurait été utile pour le personnel, pour le Conseil d'Administration et pour la communauté en général, c'est d'avoir une liste concrète, par exemple on va dire 25 choses qui n'ont pas bien marché la dernière fois pour la communauté. Les raisons pour lesquelles cela n'a pas marché auraient pu nous éclairer et nous aider à écrire un document précis pour nous améliorer par rapport à la dernière fois.

Et j'achève. Vous avez commencé par l'amélioration du processus PDP. Il y a une relation étroite entre les groupes de travail, le personnel et le Conseil d'Administration, surtout vers la fin du PDP. Ce serait très utile et très souvent, on a Satish et Heidi là-bas qui travaillent sur le PDP des IDN, je crois que la liaison et le personnel ont été très utiles, qu'ils ont beaucoup contribué et qu'ils n'ont pas enlevé les responsabilités du groupe, mais plutôt ils les ont informés sur les conséquences que ces recommandations provisoires pourraient avoir.

Aider le groupe à formuler les meilleures recommandations en réfléchissant ensemble, c'est quelque chose qui va nous aider grandement pour le processus multipartite et le processus d'élaboration des politiques et cela va améliorer et rendre plus efficace ces deux processus.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup, Lars. Je crois qu'il est très important pour nous tous d'essayer d'identifier cette discussion ici. On n'est pas là pour décrire le

travail de quiconque, c'est un effort d'amélioration. Je sais que le groupe de travail de procédures ultérieures a essayé de remédier à ce que vous avez soulevé, justement en expliquant que 2012 était un statu quo et qu'il y avait des changements de consensus qui allaient être introduits au rapport. Je sais que Jeff, par exemple, s'est attaché à le faire.

Jeff, d'après vous, est-ce que le processus aurait pu recevoir plus d'orientation, plus de soutien ? Je crois que vous vouliez prendre la parole aussi.

JEFF NEUMAN :

Oui, tout à fait, c'est lié.

Tout d'abord, sur ce que Lars a dit, il faut reprendre les choses dans leur contexte. Si vous êtes un peu plus anciens comme moi et comme d'autres, vous vous souviendrez qu'en 2012, c'était le résultat de la politique de 2007 et la politique de 2007 était de très haut niveau.

Comme Lars l'a expliqué, c'était les 25 premières recommandations et ce qui a fini par se produire, c'est une période de cinq ans où le personnel a essayé de les mettre en œuvre. Et nous avons tenu beaucoup d'autres discussions avec la communauté. Cela a pris autant de temps parce que les recommandations étaient d'un niveau très haut.

Ce que nous avons essayé de faire cette fois, le niveau était trop la dernière fois, c'est d'affirmer ce qui nous a plu dans la série précédente, ce qui n'est peut-être pas la politique originale, et de le rajouter à la politique. Ensuite, nous allons apporter d'autres petites modifications

une à une. Ces 300 productions, un peu comme on dit, sont là pour confirmer ce qui s'est passé la dernière fois. Et naturellement, c'est intégré à la politique pour la postérité, pour l'avenir.

Je comprends que c'est très détaillé, c'est très volumineux, mais c'est un peu la réaction à ce qui s'est passé lors de la série de 2007, lors du développement. Et pour répondre plus précisément à votre question, absolument, à 100 %. Au début, c'était Avri et moi comme coprésident avant qu'Avri siège au Conseil d'Administration. Je ne peux pas vous dire le nombre de fois où on a discuté avec les responsables de l'ICANN. On leur a imploré de venir aux réunions. Le GDS ou GDD, peu importe, de l'ICANN, ils ont commencé à se présenter aux réunions, mais ils ne disaient rien.

Maintenant, on a Cheryl qui est devenue une des présidentes. Cheryl et moi sommes allés voir Fadi et Akram et on leur a dit : « Ne faites pas qu'envoyer des personnes. Aussi, n'hésitez pas à contribuer, prenez la parole. » Et ce n'est que vers la fin de 2019 que le personnel de l'ICANN a rédigé son premier document de supposition et on n'a pas fait qu'observer ; c'est là vraiment qu'on a obtenu leur participation. Et pour être juste envers le personnel de l'ICANN, avant cela, l'ICANN était très timide et n'osait pas tirer sur la gâchette. Ils étaient toujours punis par un groupe ou un autre parce qu'ils avaient exprimé telles ou telles opinions. Ils avaient donc toujours un peu peur de se prononcer durant le travail de ces groupes.

J'ai rencontré le groupe GDS/GDD de l'ICANN et à chaque fois, avec Cheryl, nous participions au travail, nous leur disions que c'était à notre

avantage de participer. Vous n'allez peut-être pas aimer ce qu'ils vont dire, mais il faut absolument les inviter à participer, savoir quelles sont leurs inquiétudes. À partir de ce moment, nous avons eu la participation de l'ICANN et de son personnel, mais c'était le premier PDP ou le Conseil avait répondu durant la période de commentaires publics, et le GAC aussi d'ailleurs. Maintenant c'est quelque chose qui se produit plus souvent. Recevoir des informations du Conseil d'Administration tard durant le processus, cela rendait les choses compliquées. Vous savez, Karen et d'autres personnes, vous avez participé à beaucoup de réunions. Pourquoi maintenant entendons-nous parler de cela ? Je sais qu'à l'époque, il y avait des problèmes de ce côté-là. J'espère que l'ICANN sera maintenant plus à l'aise durant le processus à venir.

JONATHAN ZUCK :

Je voudrais passer à Alan qui était un représentant lors de notre premier ODP. Il pourrait peut-être parler des déconnexions qu'il a vues durant le travail, comment les réponses avaient été exprimées et interprétées durant ce processus ODP. Quelle était votre réaction ?

ALAN GREENBERG :

Il faut revenir un peu en arrière. La conception de l'ODP au départ contenait ce qu'on appelait une phase de retour d'information de la communauté. C'était un groupe varié qui était mis en place pour s'assurer que l'ODP suive un parcours correct. Il y avait beaucoup d'objections là-dessus.

Pour être honnête, la conception de ce groupe était trop compliquée. Les processus étaient très compliqués et tous les membres de la communauté l'ont dit. La réaction a été de l'annuler complètement et de remplacer ce groupe par des liaisons, pas forcément des experts sur tel ou tel sujet, mais des liaisons.

Durant le premier ODP (celui du SSAC), cela nous a causé énormément de problèmes. Le processus de l'ODP est compliqué. On leur a donné 200 et quelques pages de documents. Il a fallu traduire tous ces documents et une méthode de mise en œuvre. Ils ont fait du bon travail malgré tout. Il en est ressorti peu d'erreurs. Mais l'impact de ces petites erreurs était quand même significatif. Il y avait des décisions qui contenaient des mauvaises représentations de ce qui avait été dit, certaines choses qui avaient été changées, modifiées aussi. Au bout du compte, toutes les bonnes choses qui avaient été faites ont été un peu oubliées car on s'est focalisé sur les problèmes. Il y avait aussi des petites erreurs sur la présentation des données et si les données avaient été présentées d'une façon différente, elles auraient été perçues différemment. Il y avait aussi les questions de coûts. C'était des coûts supplémentaires. Quelqu'un payait pour la valeur du travail.

Il y a eu beaucoup d'éléments qui auraient pu être corrigés avec les informations venant de la communauté. Je pense par exemple que celui du SSAD contenait des erreurs. Tout cela n'a pas été mis en œuvre par le Conseil d'Administration. C'était une réponse sage. Malgré tout, je pense que l'ODA aurait été différent et vu différemment si tous ces éléments avaient pu être corrigés durant le processus.

JONATHAN ZUCK : Ceci soulève une question qui arrive parfois dans la communauté ICANN de reporter un problème. Là, c'était le cas. Jeff, Lars, que pensez-vous de cette idée pour qu'il y ait plus d'engagement de la communauté sur le parcours durant le travail ? Je ne sais pas comment on pourrait décrire cela. Dans le processus ODP, y a-t-il assez d'apports, d'ajouts, des commentaires ou des informations venant des retours de la communauté ?

LARS HOFFMANN : Je vais répondre un peu différemment.

Le processus d'élaboration de politiques comprend les commentaires de la communauté. J'espère que nous pourrions mieux faire le travail que nous l'avons fait dans le passé pour être sûr que le groupe de travail reçoive les informations du Conseil d'Administration et des liaisons, pas seulement sur ce qu'ils doivent faire mais également pour savoir quel est l'impact des recommandations. Ce groupe de travail peut revenir en arrière et dire : « Vous avez interprété les choses de manière erronée. Nous voulons faire les choses différemment. » Si on pouvait en arriver là, ce serait très utile.

Je suis totalement favorable à la consultation communautaire, à la participation communautaire. La communauté a un rôle important dans le processus. Ce que vous avez fait sur les IRT du passé, comme beaucoup de groupes de travail du groupe de l'ICANN dans lesquels les recommandations reçoivent des consensus, ils essaient de faire des

révisions sur certains des éléments. Ce n'est pas l'endroit de le faire. L'ODA est un processus intermédiaire. À mon avis, on demande au Conseil d'Administration de prendre une décision sur les recommandations qui ont été approuvées par le conseil de la GNSO.

Vous savez, il y a énormément d'impacts et de ressources qui sont inclus dans tout cela. Il faut prendre des décisions sur les recommandations qui émanent de la communauté. Nous aimerions une meilleure analyse des recommandations qui sont envoyées par la communauté.

Ce que l'on a fait durant les deux ODP, car nous n'étions pas tellement sûr de la signification de ces recommandations, c'est de les interpréter. Nous sommes revenus en arrière vers les liaisons et nous avons reçu des réponses qui nous ont ensuite aidés.

Est-ce que la communauté devrait nous donner des retours d'information sur nos analyses ? À mon avis, cela ne fonctionne pas. Ce devrait être des analyses faites par l'organisation. Où on doit envoyer les analyses ? Est-ce qu'on devrait recevoir les rapports de ces analyses ? Oui, bien sûr. C'est une demande du Conseil d'Administration à l'organisation. La raison pour laquelle c'est passé par une liaison à la GNSO et pas par une autre liaison générale, c'est que le document à ce moment-là était dans les mains du comité du conseil de la GNSO. Ils avaient dû approuver les questions et envoyer cela vers le Conseil d'Administration. Il y avait une demande d'explication et ensuite, il y a retour vers le groupe de travail, à savoir s'il y avait là des informations en retour. C'est la prérogative du conseil de la GNSO de

faire cela. Le conseil pose la question au Conseil et dit : « Comment cela sera perçu ? »

Est-ce qu'on peut faire des améliorations sur ce processus ? Bien sûr, nous n'avons eu jusqu'à présent que deux ODP. Avec ce nouvel ODP, nous allons pouvoir en apprendre un peu plus et nous améliorer.

JONATHAN ZUCK :

Allez-y.

BECKY BURR :

Alan, quand vous avez parlé de tout cela, vous avez parlé de l'ODP du SSAD. À mon avis, pas l'avis du Conseil d'Administration, je pense qu'il y avait énormément de réflexions magiques incluses lorsqu'on a travaillé sur le SSAD et sur les recommandations. Le problème, c'est que ces recommandations n'étaient pas claires. Dans certains cas, les gens voulaient conserver le droit de pouvoir argumenter plus loin, plus en avant du processus, donc pour pouvoir se plaindre plus tard si vous voulez.

Il faut absolument que le langage soit transparent et précis dès le départ. Ainsi, on pourrait interpréter les choses de manière différente. Je ne dis pas que je suis en désaccord avec Lars, je pense que le processus était bien perçu dans les deux cas. Mais la différence entre la clarté du processus, même si on sait très bien que c'est très compliqué au niveau du PDP des SubPro, malgré tout, il y a une différence entre la clarté des résultats et une différence entre les accords au sein du groupe par rapport à leurs propres décisions.

La phase 2 du EPDP sur les recommandations des politiques, ce processus PDP devrait être celui que nous devrions détailler et étudier parce que je pense qu'il y a beaucoup à apprendre.

JONATHAN ZUCK :

Alan, vous voulez prendre la parole ?

À tous, essayez d'être brefs quand vous prenez la parole car nous n'avons pas beaucoup de temps. Allez-y, Alan.

ALAN GREENBERG :

Je suis partiellement d'accord avec Becky. Oui, il y avait beaucoup d'éléments dans les résultats de l'EPDP qui n'étaient pas clairs. Il y avait beaucoup de choses qui étaient mal avisées. Il est vrai qu'on pourrait enquêter à savoir comment tout cela s'est passé.

Mais il y avait aussi des éléments qui n'étaient peut-être pas forcément clairs mais que l'on comprenait très bien, on savait ce que ces éléments voulaient dire. Mais entre les participants, il y a eu différentes compréhensions. Il y avait une question spécifique qui était très claire à travers le groupe mais qui a été mise en œuvre différemment. Une différente liaison pourrait avoir déterminé ce problème. Mais bon, on ne va pas en discuter ici.

Au bout du compte, le Conseil d'Administration va prendre une décision en se basant sur l'ODA. Cela ne veut pas dire que l'IRT et la conception finale va suivre les détails qui émanent de l'ODA, mais c'est quelque chose qui est vraiment différent et qui va avoir un impact sur la décision

du Conseil d'Administration. Il faut absolument en prendre compte plus tôt durant le processus. Ce n'est pas une question de replaidoyer la question, c'est une question de clarté. Le personnel, parfois, doit prendre une décision. Comme je l'ai déjà dit, une liaison différente pourrait avoir eu un impact différent, mais on a vraiment besoin d'experts sur les sujets, des personnes qui s'impliquent dans les discussions et qui sont experts.

Je ne suis pas là pour forcer les idées, mais je veux m'assurer qu'il y ait une certaine transparence et que nous puissions respecter ce qu'explique le PDP.

JONATHAN ZUCK :

C'est intéressant. Plusieurs personnes ont parlé de cette idée de réflexion magique. Avec les deux ODA, on a eu des chiffres qui étaient difficiles à accepter par les membres, par exemple l'option 2 dans les deux cas. On disait : « Oui, si vous êtes prêts à accepter cette façon alternative de faire les choses, voilà. » C'est là où pourrait entrer la possibilité d'obtenir de l'aide d'experts externes ; cela aiderait énormément la communauté et le personnel, et peut-être obtenir de l'expertise externe plus tôt durant le processus. Je pense que cela pourrait nous être bénéfique pour éviter, justement encore une fois, ces réflexions magiques comme on les appelle.

Dans la queue de personnes qui veulent parler, il y a Jeff. Il nous reste 12 minutes. Chacun, essayez d'être bref puisqu'il y a d'autres questions dont nous voulons parler. Jeff, allez-y.

JEFF NEUMAN :

Je veux juste réexpliquer ce que la liaison avec la GNSO fait, surtout pour les procédures ultérieures.

Moi, j'étais la liaison avec le conseil de la GNSO et on m'a vraiment traité comme un agent de liaison, c'est-à-dire que tous les mois, il y avait des réunions et presque toutes ces réunions mensuelles, c'était pour le statut des livrables, ce qui arrivait, les documents. Nous nous attachions aussi à examiner des questions qui étaient posées à la GNSO. On ne parlait même pas des réponses parce que les questions étaient envoyées par mon intermédiaire.

En tant que liaison, je n'avais pas beaucoup de discussions de fond sur les procédures ultérieures avec le personnel de l'ICANN et je ne voyais pas l'ODA avant qu'il soit envoyé à tout le monde. Je n'avais aucune idée, je ne savais pas ce qu'il allait être inclus. On faisait juste survoler les questions de l'ODP et nous faisions en sorte que ces questions soient bien rédigées et ensuite renvoyées.

Ce n'est même pas ce qu'on appelle une boucle de rétroaction, comme on dit, Alan, ce n'était même pas une rétroaction. C'est vraiment une liaison, un conduit. Je crois tout à fait qu'une expertise extérieure devrait être sollicitée pour aider les ODP.

Cela a été écrit dans le chat, je ne vais pas le lire, mais mon analogie, c'est qu'on n'est pas un atelier de développement ici. Quand on a des chiffres, il faut vraiment des experts externes qui nous aident à analyser ce développement. Merci.

LARS HOFFMANN : J'étais trop jeune en 2007, tout à fait, c'est vrai, je ne m'en souviens pas.

JONATHAN ZUCK : Merci beaucoup, Jeff.

Justine.

JUSTINE CHEW : Je ne vais pas trop m'étendre. Je vais parler des procédures ultérieures.

Je vais revenir à ce que Lars a dit tout à l'heure pour la fidélité du processus ODP. Il faut qu'il soit authentique. C'est un processus qui est lancé par le Conseil d'Administration. Je le respecte, je le comprends, c'est correct, mais je pense un peu comme ceux qui ont pris la parole tout à l'heure que l'ODP aurait gagné à solliciter plus d'experts spécifiques pour parler des questions en particulier.

L'équipe ODP a soumis des questions au conseil de la GNSO par le biais de Jeff, la liaison ODP, et cela indique les questions à clarifier pour l'équipe ODP. Cela va, tout va bien, le processus va dans un sens, mais le conseil de la GNSO ne pouvait pas établir si vous aviez compris ou si les bonnes hypothèses avaient été faites sur les autres questions qui n'avaient pas fait l'objet d'interrogations.

Quand on part du mauvais principe, cela peut conduire à des erreurs et c'est ce que j'ai compris, c'est ce que j'ai senti. Ce que j'ai bien apprécié, c'est qu'il y avait des rapports et des mises à jour réguliers, mais ce

n'était pas suffisant, ce n'est pas assez détaillé. À partir de ce processus, je n'ai pas pu vraiment comprendre si l'équipe ODP avait vraiment fait les bonnes conclusions. La réponse, en fait, c'est non. Certaines des conclusions n'étaient pas bonnes. De cette perspective, il aurait été mieux d'avoir un peu plus d'experts. Ce n'est pas pour descendre le travail de l'équipe ODP, mais c'est juste pour vraiment fortifier tout cela, pour veiller à ce que les conclusions soient solides et fiables.

Merci.

JONATHAN ZUCK :

Je vais donner une chance à Lars de répondre. J'aime bien cette discussion, cette conversation.

Tout d'abord, Heather, je pense que vous avez quelque chose à dire là-dessus. Est-ce que je laisse Lars répondre d'abord ?

HEATHER FORREST :

C'est lié, mais laissons Lars répondre d'abord.

JONATHAN ZUCK :

D'accord.

LARS HOFFMANN :

Merci Justine, merci Heather.

Tout part du processus. Ces conclusions, on les partage avec le conseil de la GNSO publiquement et régulièrement ; c'est à eux qu'on les a envoyées. Cela a été publié pendant tout le processus.

JUSTINE CHEW :

Oui, mais je dis que ce n'est pas assez. J'ai vu que vous fournissiez les documents, etc., mais le seul résultat qui était vraiment de poids, c'était l'ODA et c'était trop tard.

Cela étant dit, je suis la vice-présidente du PDP sur les IDN et je pense que nous n'aurons plus ce problème. La participation de la liaison pour ce processus PDP, ce sera certainement la solution.

JONATHAN ZUCK :

Oui, c'est une bonne façon de trouver une solution.

HEATHER FORREST :

On a parlé de la réflexion magique tout à l'heure et d'autres concepts, mais je pense qu'au début, on a parlé de l'idée et cela justifie un peu. L'ODP a dû réfléchir de manière un peu magique parce que c'est ce que la GNSO lui a donné.

Je voulais juste dire. On a parlé de la mise en œuvre de l'EPDP. Il ne faut pas aller trop vite en affaires. Il faut garder en tête que le premier EPDP accéléré que nous avons mené, je me souviens que c'était difficile de le gérer pour faire en sorte que toutes les questions d'enregistrement de données soient prises en compte, toutes ces questions qu'on n'avait pas pu régler en trois ans. Et la procédure accélérée, c'est 12 mois pour

résoudre des questions qu'un autre groupe n'avait pas pu régler en plusieurs années.

Je dis souvent que la GNSO pourrait faire un meilleur travail. Si ce qui entre s'améliore, ce qui sort aussi sera bien meilleur. Au fur et à mesure de notre évolution... Évidemment, on ne va pas réussir du premier coup, mais ici, Jonathan, je pense que c'est une excellente initiative. Regroupons ces apprentissages, ces connaissances. La prochaine fois, ce ne sera pas parfait, mais ce sera mieux que ce qu'on a pour le moment.

Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci Heather. Je n'ai même pas de commentaires là-dessus, tu as parfaitement résumé la chose.

Nous n'avions qu'une heure pour discuter de cette question assez large, mais je tiens à féliciter tout le monde. Il ne faut pas prendre les choses personnellement, il faut voir les choses de manière objective ; c'est comme cela qu'on va vraiment trouver la meilleure des solutions à l'avenir. J'espère que la conversation va se poursuivre de manière aussi fructueuse. Et merci beaucoup de l'avoir autant alimentée. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]